



info

CIMENTERIES | SCP 106.01 | FÉVRIER 2025

CONTENU

- 1 Salaires à partir du 1^{er} février 2025
- 2 Primes d'équipes

1. SALAIRES À PARTIR DU 1^{ER} FÉVRIER 2025

SALAIRE HORAIRE PAR CATÉGORIE			
2 ^{ème} Catégorie	21,2301 €	Catégorie A	21,8837 €
3 ^{ème} Catégorie	21,5054 €	Catégorie B	22,7666 €
4 ^{ème} Catégorie	21,8123 €	Catégorie C	23,3133 €
5 ^{ème} Catégorie	22,2916 €	Catégorie D	23,8640 €
6 ^{ème} Catégorie	22,7666 €	Catégorie E	24,7407 €
7 ^{ème} Catégorie	23,6391 €	Catégorie F	25,2555 €
		Catégorie G	25,7728 €
		Catégorie H	26,2876 €

2. PRIMES D'ÉQUIPES

Le salaire de référence est constitué par la moyenne arithmétique des salaires catégoriels de 4 à 7 et de B à H =
 $23,7263 \text{ €} \times 1,110420 = 26,34616 \text{ €}$

2% de 26,3462 €	0,5269 € (pause du matin)
5% de 26,3462 €	1,3173 € (pause de l'après-midi)
15% de 26,3462 €	3,9519 € (pause de nuit)

**TELECHARGEZ
L'APP ACV-CSC**



Scannez le code QR et restez informé !



L'affiliation à la CSCBIE offre de beaux avantages !

Voici quelques exemples de réductions d'application au 1^{er} décembre 2024. Pour savoir comment en profiter pleinement et découvrir les réductions et avantages actuels, surfez sur www.cscbieplus.be et enregistrez-vous.

Vayamundo reste le partenaire de voyage par excellence pour nos affiliés. Ils bénéficient de 25% de réduction dans les clubs Vayamundo à Ostende et à Houffalize. Vous trouverez plus d'infos sur www.vayamundo.eu.



Scannez le code QR ci-joint pour télécharger l'application 'Edenred Discounts'. Vous y trouverez toutes les réductions et avantages exclusifs actuels pour les affiliés de la CSCBIE. **Attention !** Les réductions, les partenaires et les magasins peuvent changer !

